



BULLETIN DE PARTICIPATION AU 18^{ème} CHAPITRE
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

LE PRESENT DOCUMENT EST A NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR CONFIRMER VOTRE RESERVATION.

LA CONFRERIE

Sera représentée parmembre (s) AU 18^{ème} CHAPITRE DE LA CONFRERIE DES SCAILTONS.

PROPOSE A L'INTRONISATION : (Aucun membre d'une confrérie dont personne ne participe au repas ne peut être intronisé.)

M

Titre dans la confrérie

But de la confrérie

.....

FRAIS DE PARTICIPATION AU BANQUET : 42 €. (Boissons non comprises.)

Soit X 42 € =

Le montant des repas sera versé avant le 10 novembre 2017 au compte bancaire n° BE25 0016 8693 5282

BIC : GEBABEBB de la confrérie des Scailtons, soit la somme de€.

Dans votre paiement, nous vous saurions gré de préciser le nom de votre confrérie.

Les confréries étrangères peuvent payer sur place.

Le présent bulletin doit être renvoyé impérativement avant le 10 novembre 2017 à l'adresse suivante :

Nicole COLLARD : rue du Riage 47 6880 AUBY /sur/SEMOIS 0470 99 52 55/ 061 41 44 19

(heures de bureau)

ou par mail : ec002623@adm.cfwb.be ou nicole.collard54@gmail.com

Date et signature